

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

\$1.00 par année

—OU—

75 CENTIMS CHACUN

—PAR—

25—ABONNEMENTS—25

PAYÉS D'AVANCE.



ANNONCES :

ON TRAITE DE GRÉ À GRÉ

—AVEC—

L'ADMINISTRATION

—SUR—

L'INSERTION DE TOUTE ANNONCE.

Aux membres de l'Union St-Joseph

(Suite.)

D'un autre côté, l'augmentation, au fur et à mesure qu'elle a lieu, complice toujours davantage l'administration, laquelle, à moins d'y pourvoir autrement, est déjà et deviendra encore plus difficile, plus onéreuse et partant, plus coûteuse, en raison de telle augmentation. Pourquoi :

Considérant que le journal n'est pas reçu par les intéressés, généralement :

Que, ne l'étant pas, ceux-là qui ne le reçoivent pas, par négligence de ce faire ou autrement, sont forcés de s'adresser à l'administration pour diverses causes les concernant ;

Que, par courtoisie, la dite administration ne peut laisser sans réponse ces demandes ;

Que telles réponses coûtent le temps des officiers et à la caisse commune, les frais ordinaires de correspondances, ce qui constitue une injustice pour ceux qui, par leur abonnement au journal ou autrement, obtiennent ces renseignements à leur charge ;

Qu'il importe de faire disparaître ces différences entre le prix de revient pour l'administration de chacun.

Considérant, de plus, qu'il est devenu nécessaire—en raison de l'augmentation dans le nombre des membres laquelle, comme dit ci-dessus, ajoute chaque jour et considérablement en ouvrage et en responsabilités—d'indemniser, pour ce, ceux-là qui en supportent le fardeau.

Considérant que, de l'avis des auditeurs, du Comité de Régie et des Succursales elles-mêmes, la visite ou inspection semestrielle de ces dernières est aussi devenue nécessaire et doit être décrétée sans retard ;

Que, aux termes de l'article 61 des Règlements, aucune dépense extraordinaire ou autre déboursé non prévu par les susdits règlements n'est et ne peut être autorisé si l'Union St-Joseph ne vote, en même temps, une imposition spéciale et suffisante pour couvrir telle dépense ou déboursé.

A toutes ces causes et pour les fins susdites, votre comité croit devoir recommander l'adoption de la

combinaison ci-dessous proposée par M. Decelles, laquelle procurera à tous et chacun des membres de notre Société, entr'autres avantages les suivants :

1° Contrôler par et pour soi-même la marche de nos affaires.

2° Rendre plus facile et plus économique l'administration générale de ces affaires.

3° De plus, retirer un bénéfice direct—chacun des membres—par l'abonnement moitié prix à un journal qui est aussi de nature à intéresser comme journal de nouvelles.

4° Assurer, à l'Union St-Joseph, un engin de propagande sûre, en même temps que facile, commode et peu coûteux ; le journal susdit pouvant être distribué hors l'Union St-Joseph à un prix également modéré, peut faire connaître assez complètement la dite Union St-Joseph pour engager ses lecteurs, en chaque endroit de ce diocèse, en devenant membres évitant, par là, des excursions à la charge des officiers et de la caisse commune.

5° Provoquer la visite ou inspection semestrielle des succursales—garantie de régularité pour la société comme pour les membres—sans aucuns ou presque sans frais.

En résumé, pour une cotisation fort minime de 50 cts par an, le comité vous offre en compensation, tout en garantissant que les dépenses d'administration ne seront pas augmentées,—par le journal officiel de notre Société, le double en valeur de cette cotisation laquelle, en plus, vous procurera à chacun personnellement, à part les avantages ci-dessus énumérés, la satisfaction de dire que vous favorisez particulièrement notre commune et chère association l'Union St-Joseph.

Sinon, il faudra aviser par l'amendement à la motion principale ou autrement, mais de façon à répondre aux exigences actuelles de l'administration dans tous les cas, en vertu du susdit article 61 des Règlements dont la mise à exécution pure et simple, en repoussant cette combinaison, sera loin de procurer aux membres individuellement sinon collectivement tous les avantages que nous vous offrons ce jour.

LA C. M. B. A.

Officiel

Rapport annuel du Grand Secrétaire du Conseil du Canada pour l'année finissant le 31 Décembre 1891

Membres au 31 Déc. 1890.....6,085

“ expulsés durant 1890. 207
Qui ont donné leur résignation. 14
Membres décédés..... 57
Transf. à d'autres G.-Conseils. 29

307

Reste : Total.....5,779

Membres admis durant 1890...1,438
Reçus d'autres Grands Conseils. 2

1,440

Total des memb. au 31 Déc. '91, 7,219
Dont 7,101 sont en règle et 118 suspendus.

Vingt-une nouvelles branches ont été organisées durant l'année savoir :

149	La Salette, Ont.	Janvier	1
150	Farnham, Qué.	"	16
151	Brechin, Ont.	Février	3
252	Whitby, Ont.	"	5
153	Midland, Ont.	"	5
154	Eganville, Ont.	"	9
155	Port Dalhousie, Ont.	"	21
156	St-Catherine, Ont.	Mars	11
157	Fletcher, Ont.	Avril	22
158	St-Vincent de Paul, Q.	"	23
159	Ottawa, Ont.	Mai	13
160	Halifax, N.-E.	"	25
161	Carlsruhe, Ont.	"	26
162	Moncton, N. B.	"	27
163	Winnipeg, Man.	Juin	3
164	Nicolet, Qué.	Juillet	27
165	Cardinal, Ont.	"	30
166	Rock Island, Qué.	Août	3
167	Dorchester, N. B.	Nov.	16
168	Amherst, N. E.	"	17
159	Shediac, N. B.	Dec.	23

Soit 11 dans Ontario—4 dans Québec—3 dans le Nouveau-Brunswick—2 dans la Nouvelle-Ecosse, et 1 au Manitoba.

SAML. BROWN,
Grand Secrétaire,
Canada.

Nouvelles succursales

La Succursale 170 C. M. B. A. a été organisée à Elgin, Ont., par le chan. O. K. Frazer, agissant comme Député. Le Directeur Spirituel est le Rév. M. J. Spratt, le Président, M. A. J. Rogers et le Sec.-Arch., M. M. L. Jordan.

La Succursale 171 C. M. B. A. a été organisée à St-Laurent, Qué., le 6 février, par le Député A. H. Spedding, aidé du Grand Député P. P. Tansy et du Député J. E. H. Howison. Trois prêtres font partie de cette nouvelle Succursale : le Directeur Spirituel est le Rév. P. Baudet ; le Président, M. Edouard Gohier et le Sec. Archiviste, M. A. Le François. Les assemblées de cette Branche ont lieu les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois.

La Succursale 172, à Collingwood, Ont., a été organisée le 9 février, par le Député A. J. Chalue, avec dix-huit membres fondateurs. Le Directeur Spirituel est le Rév. M. Kiernan ; le Président, M. W. J. Sloan, et le Secrétaire-Archiviste, M. D. J. Hauly.

Une nouvelle Succursale vient aussi d'être organisée à Belle River, Ont.

Nombre de membres au 1 janvier 1892

CONSEILS	MEMBRES
New-York.....	13,500
Canada.....	7,200
Pensylvanie.....	6,100
Michigan.....	4,400
Ohio.....	2,000
Suprême.....	1,000

Total..... 34,000

Le 1er Mars 1892, ce chiffre dépassait 35,000.

En 1891, il y eut 18 appels pour versements et 341 morts représentant \$640,000 à être payées en bénéfices aux héritiers ; de cette somme, le Trésorier Suprême a perçu \$579,961.91 et a payé \$578,500, la balance qui n'était pas encore due au 1er Janvier est maintenant réglée.

Membres honoraires

Nous avons déjà répondu à quelques objections concernant l'admission des membres honoraires. Un correspondant nous demande d'ajouter de nouvelles considérations qui soient de nature à compléter ce que nous avons déjà dit sur le sujet.

Ça été une idée malheureuse que celle de refuser ou de ne pas décréter l'admission de membres honoraires. Loin d'être en opposition, comme on l'a prétendu, et l'esprit de nos sociétés de secours mutuel, cet élément fait leur force et il est le trait d'union le plus naturel entre tous les membres de la grande famille, puisqu'il réalise l'idée évangélique de la fraternité universelle, de ce rêve tant poursuivi, tant promis et si peu réalisé.

Si comme nous, ceux qui ont avancé d'aussi étranges raisons avaient toujours vécu en relations suivies avec les travailleurs de toutes conditions, il est bien probable qu'ils auraient modifié leur manière de voir. Si comme nous, ils avaient dirigé durant plusieurs années une société de secours mutuel, ils auraient acquis la certitude que, à moins de limiter sensiblement les cotisations mensuelles, il deviendra matériellement impossible, à la plupart de ces institutions, de faire face aux dépenses qui résultent des engagements contractés par elles envers les malades, pour l'inhumation et l'administration.

Or, en limitant la durée ou la somme des bénéfices, il y aurait cruauté envers ceux dont l'état particulier exige un secours continu. En augmentant la cotisation, il y aurait exclusion d'un très grand nombre de membres, de ceux-là même auxquels les bienfaits de ces institutions sont le plus utiles; ce serait repousser des hommes de cœur et d'énergie, d'honnêtes pères de famille, dont la position modeste permet à peine de payer une cotisation minime.

L'admission de membres honoraires aurait pour effet de parer aux inconvénients en suppléant, pour une bonne partie, par une contribution désintéressée, à l'insuffisance des autres ressources. Enfin, et c'est là une considération importante, nous pourrions compter sur le concours d'hommes ayant des loisirs, de l'instruction et du dévouement pour l'administration et l'avancement de ces institutions philanthropiques.

J. A. C.

Frais d'administration

Il ne faut pas croire que, ayant payé sa contribution mensuelle plus — le cas échéant — la contribution au décès, un membre de l'Union St-Joseph a rempli toutes ses obligations envers cette dernière. Dans ce cas, pourquoi les administrateurs qui visitent les malades, qui consacrent leurs veilles, quelque fois leur temps et souvent leur argent, seraient-ils tenus, en outre, à ces derniers sacrifices? Tout en payant comme les autres ce que dit plus haut, ils n'ont droit qu'aux mêmes bénéfices!

C'est donc qu'il existe des obligations tacites, autres que le paiement

des contributions donnant droit strictement, en retour, aux bénéfices promis!

Et, puisqu'on a pris soin, dans l'Union St-Joseph comme, d'ailleurs, au début de la plupart des autres associations de Secours Mutuel ayant les mêmes principes d'organisation, de décréter la gratuité des services rendus, c'est donc qu'on ne prévoyait pas — parce qu'il n'était pas possible de les prévoir alors — des dépenses extraordinaires d'administration. Or, si l'on n'en prévoyait pas, — et l'on n'en prévoyait pas, — et l'on a décrété la gratuité des services rendus — et que l'on a fixé à 40 centins ou, ce qui est à peu près l'équivalent, à 25 centins plus l'imposition de certaines amendes, comme devant être le taux de la contribution mensuelle, on n'a donc pas fait la part de ces dépenses. Pourquoi, en devenant une exigence, elles deviennent en même temps, une des obligations tacites qui naissent de cette exigence et s'imposent à chacun des membres.

De plus ayant, comme susdit, décrété la gratuité des services rendus, on ne prévoyait donc que des sacrifices supportables par les officiers!

En confirmation du premier avancé, à savoir qu'on n'a pas prévu les dépenses extraordinaires — j'ajoute, et les autres dépenses d'administration, — nous renvoyons le lecteur à l'article 61 des Règlements lequel, soit dit en passant, devrait être adopté sans plus de retard s'il n'existait déjà. Pourquoi il l'a été ou pourquoi il devrait l'être, nous le prouverons sur demande, statistiques en mains, sous la forme suivante: "Une cotisation de 40 centins par membres, chaque mois, suffit à toutes les maladies payées avec discernement quant aux droits relatifs des malades; mais, en détachant une portion toute faible qu'elle soit, de cette contribution pour l'employer à des fins autres ou imprévues, la proportion d'abord établie, non sans un calcul de probabilités basé sur la possibilité des maladies, s'en trouve affectée; et l'insuffisance de la part laissée pour l'accomplissement du but principal de la société se fera sentir d'autant plus vivement et plus rapidement que cette part restera moins considérable et que la moyenne de l'âge des membres est ou tend davantage à s'élever."

On peut reprocher à l'Union St-Joseph — à tort assurément, mais que ne peut-on pas reprocher — d'avoir étendu le cercle de ses opérations nécessitant, par là, quelques frais d'administration qui n'étaient pas à prévoir dans les premières années de son existence et, de la part de certains officiers, des sacrifices extraordinaires qui, sans cela, fussent restés supportables.

Bien que l'objection n'ait aucune valeur et même soit contraire au but principal de notre association qui est de procurer la plus grande somme possible de bien, nous y répondons par deux questions:

1° L'ancienne Union St-Joseph, telle que ci-devant renfermée dans les limites de la ville, n'a-t-elle pas bénéficié de cette extension en, par le grand nombre d'adhésions, devenant assez puissante pour porter efficacement secours à la veuve et aux

orphelins de ses membres, et d'une façon qui assure à jamais son existence?

2° De son côté la campagne, dans ses villages disséminés çà et là, pouvait-elle entreprendre quelque chose de sérieux en fait de Secours Mutuel, sans le concours d'un noyau déjà formé en hommes et en argent?

Nous avons tendu la main: on a répondu à nos avances parce qu'un intérêt commun pressait l'union de nos forces.

Ces intérêts sont encore aujourd'hui ce qu'ils ont toujours été, ce qu'ils seront toujours parce que nous sommes devenus frères. Etant devenus frères, contribuons sans récriminer, sans reprocher aux absents les quelques frais qu'ils nous occasionnent, d'autant que ces frais fussent aussi devenus nécessaires, sinon dans une proportion aussi considérable, dans le cas d'une augmentation sous l'ancien régime.

C'est d'ailleurs une nécessité du moment — et c'est là une suprême raison — qui ne souffre pas d'ajournement, attendu que, en plus de cette nécessité, nous avons lieu d'espérer une moisson sans égale de membres durant l'année qui va commencer avec le prochain exercice financier.

De quoi il s'agit

Il s'agit d'une chose bien simple qui se réduit à ceci: visiter les succursales deux fois par année, entreprendre de nouvelles excursions pour solliciter des entrées dans la Société et augmenter l'indemnité du Secrétaire-trésorier général dans une mesure qui puisse indemniser cet officier des obligations multiples et de la responsabilité qui lui incombent.

La nécessité de ces trois exigences est urgente, pressante, et telle que personne ne peut ni ne songe à la nier.

Les succursales réclament elles-mêmes, et depuis longtemps, qu'on ne les néglige pas, qu'on les visite. Les auditeurs, de leur côté, recommandent les deux autres mesures ci-dessus annoncées à l'égal de cette dernière.

Cette nécessité ne souffre donc aucun doute et, comme nous le disions en commençant, la chose est bien simple. Mais, pour augmenter une indemnité, pour visiter les succursales et pour continuer la propagande, tout cela exige certains frais qu'on ne peut pas prendre dans la caisse des malades, qu'on n'y doit pas prendre et qui, cependant, doivent être pris quelque part.

Le règlement dit — et le règlement a raison de le dire — qu'il faut une cotisation spéciale.

Quelle sera cette cotisation en rapport avec les nécessités actuelles, c'est justement ce qu'il s'agit de déterminer en adoptant l'une des propositions qui nous sont faites. Vous avez le choix.

Par la motion principale, on vous demande de voter une contribution de cinquante centins (50 cts) payable en deux versements semestriels. En retour, l'administration se chargera des dépenses à naître de la visite des succursales, de la propagande

de et du surcroît d'indemnité ou Secrétaire-trésorier. De plus, le journal officiel de la Société sera fourni gratuitement à tous et chacun de ses membres.

Par l'amendement, on vous demande trente centins (30 cts) seulement, payable aussi chaque semestre. En retour, on vous promet le paiement, comme par la motion principale, des frais d'administration mentionnés, plus, une bonne partie du ci-devant salaire payé au Secrétaire-trésorier général; ce qui aura pour effet de soulager d'autant la caisse commune. Mais le journal ne sera pas fourni gratuitement.

Faisons le choix.

Votation

Nous donnerons sur le prochain numéro la teneur de l'amendement qui sera mis aux voix en opposition à la motion Decelles.

Nous indiquerons en même temps les formalités à remplir, par chaque succursale, pour recueillir le vote et le remettre régulièrement au Comité Central.

Que l'on soit en faveur de la motion Decelles ou de l'amendement peu nous importe: nous désirons seulement et beaucoup qu'on exprime son opinion et qu'on l'envoie conformément aux Règlements pour la prise en considération du vote général. Une irrégularité ou une informalité quelconque aurait pour effet d'annuler le scrutin de celle des succursales qui aurait fait telle irrégularité ou informalité.

Au prochain numéro donc.

DECES

Nous comptons un nouveau décès. M. Tancrede Amiot, membre de notre société depuis le 27 avril 1879 a succombé lundi après-midi, le 21 du courant, à la maladie qui le minait depuis quelques mois. Atteint d'abord de la grippe à St-Jean-Baptiste de Montréal où il travaillait, il est venu mourir en cette ville où ses funérailles ont eu lieu ce matin.

Lundi soir, le comité de Régie, en corps, se rendait à la demeure du défunt pour verser un dernier pleur sur sa tombe, en même temps qu'une prière et réclamer à sa famille une part de sa douleur, de ses obligations envers le défunt.

Une partie de la contribution pour ce décès est maintenant due et deviendra exigible conjointement avec celle de M. Elzéar Guillet, dans le cours d'avril prochain. On sait qu'il n'est jamais plus de deux décès payables dans le même mois, par contribution de 25 centins pour chaque décédé. Ainsi donc, le maximum qu'un membre de l'Union St-Joseph peut être appelé à payer en contributions nécessaires pour les fins de maladie et de décès, est limité à 99 centins, soit \$10 80 par année. Inutile de s'effrayer, advenant un plus grand nombre de décès.

Paques

D'après le Concile de Nécée tenu l'année 325, on doit célébrer la fête de Pâques le dimanche après la pleine lune qui suit le 20 mars : de sorte que cette fête, conformément aux traditions, tombe toujours après l'équinoxe du printemps et pendant le cours d'une pleine lune.

En vertu de cette règle, Pâques ne peut jamais tomber plus tôt que le 22 mars ni plus tard que le 25 avril. La célébration à ces dates se rencontre très rarement : elle a eu lieu le 22 mars en 1093, 1761 et 1867 et se renouvellera, la prochaine fois, le 22 mars 2080. Durant les années 1666, 1734 et 1888 cette fête est tombée le 25 avril et se répétera dans le prochain siècle en 1944.

Assemblée semestrielle d'Avril

Les membres de l'Union St Joseph ne doivent pas oublier qu'ils sont tenus d'assister à l'assemblée régulière mensuelle en même temps que semestrielle qui se tiendra, à chaque endroit où il existe une succursale de la société, le dimanche 3 avril prochain en dehors de St-Hyacinthe, et le dimanche suivant, 10 avril, à St-Hyacinthe. L'assistance à cette assemblée est obligatoire, aux termes de l'article 292 des règlements sous peine de l'amende y déterminée, à moins d'empêchements tels que ceux prévus en la manière prévue par l'article 293.

Le mois de St-Joseph

"C'est une pratique salubre et des plus louables, établie déjà en quelque pays, dit Léon XIII dans son Encyclique du 15 août 1889, de consacrer mars à honorer par des exercices de piété quotidiens le Saint Patriarche.

"Dans les endroits où le 19 mars, consacré au bienheureux Joseph, n'est pas fête de précepte, Nous exhortons les fidèles à sanctifier autant que possible ce jour par la piété privée, en l'honneur de leur céleste patron, comme si c'était une fête de précepte.

"Il existe des raisons pour que les hommes de toute condition et de tout pays se recommandent et se confient à la foi et à la garde du bienheureux Joseph.

"Les pères de famille trouvent en Joseph la plus belle personnification de la vigilance et de la sollicitude paternelle ; les époux un parfait exemple d'amour, d'accord et de fidélité conjugale ; les vierges ont en lui, en même temps que le modèle, le protecteur de l'intégrité virgine. Que les nobles de naissance apprennent de Joseph à garder, même dans l'infortune, leur dignité ; que les riches comprennent, par ses leçons, les biens qu'il faut le plus désirer et acquérir au prix de tous leurs efforts.

"Quant aux propriétaires, aux ouvriers, aux personnes de condition médiocre, ils ont comme un droit spécial à recourir à Joseph et à se proposer son imitation, Joseph, en effet, de race royale, uni par le ma-

riage à la plus grande et à la plus sainte des femmes, regardé comme le père du Fils de Dieu, passe néanmoins sa vie à travailler et à demander à son labeur d'artisan tout ce qui est nécessaire à l'entretien de sa famille."

LA C. M. B. A.

Par les présentes, je nomme l'*Echo*, de St-Hyacinthe, un organe officiel de la C. M. B. A.
DR J. A. MACCABE,
Grand Président.

Avis aux membres de l'Union St-Joseph

Le Secrétaire Trésorier, à St-Hyacinthe, est maintenant prêt à recevoir la contribution des membres chaque dimanche et fête d'obligation immédiatement après la grand-messe, en la salle de la Société, soubassement de la cathédrale. De plus, jusqu'à nouvel ordre, on pourra également payer à son domicile, 1 rue Claude, chacun des autres jours de la semaine. Les absents, cependant, pour toute demande d'information ou communication devront s'adresser par écrit au dit Secrétaire-Trésorier qui se fera toujours un devoir de répondre complètement dans tous les ans et à court délai à telle demande

L'Écho, journal hebdomadaire de nouvelles, plus particulièrement voué aux intérêts du Secours Mutuel, est publié par la "Société de publication," sous le contrôle, pour la rédaction, de censeurs ecclésiastiques.

J. B. LALINE, Président.
B. O. BÉLANI, Secrétaire.
J. A. CADOTTE, Administrateur.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à l'administrateur.

MARS

Contribution mensuelle..... 40
Total à payer..... 40

Séance—On ne croit pas maintenant que les chambres de la Province de Québec puissent être convoquées avant la fin d'avril.

Marché—Sam-di, malgré la neige, le marché était cocombé.

Conseil de Comité—A la dernière séance du Conseil de Comité M. R. E. Fontaine a été de nouveau choisi comme préfet.

Cadeau de livres—L'Université-Laval a reçu dernièrement du ministre français de l'instruction publique, un cadeau de 200 volumes d'ouvrages divers.

M. Marchand—De tous les membres de la Législature de Québec, l'hon. M. Marchand est le seul qui siégeait en chambre lors de la Confédération.

Pari—J. G. Wymad, ex-maire d'Alloghany City, Pa., a été condamné à trois mois de prison, pour avoir extorqué des sommes d'argent à des citoyens, pendant son terme d'office.

MAISONS PARTICULIEREMENT RECOMMANDÉES AUX MEMBRES DE L'UNION ST-JOSEPH

- Courtier, agent d'assurances**
J. O. Dion, 9 rue St-Denis.
- Epiceries, Provisions**
Désiré Dumaine, rue St-Antoine.
Damien Bouchard, rue Cascades.
F. A. Brodeur, " "
Joseph Chartier, rue Bourdages.
Pagnuelo et frère, rue Cascades.
- Ferronneries, huiles, peintures**
J. H. Morin, Place du Marché.
- Poêles, objets en fonte**
J. H. Morin, Place du Marché.
Gilbert Bédard, Bord de l'eau.
- Grains, fleur, etc.**
Michel Bousquet, rue Mondor.
M. Denis, rue Cascades.
- Marchandises sèches**
N. G. Leduc, Place du Marché.
Bédard et Lefebvre, Place du Marché.
Alfred Lapalme, " "
- Chaussures**
Joseph Morin, Place du Marché.
Félix Houle, " "
L. N. Lussier, rue Cascades.
- Tailleurs**
Joseph Allaire, Rue Cascades.
Joseph Cahana, " "
J. H. Choquette, au Séminaire.
- Barbiers**
V. et A. Lafamme, rue Cascades.
Charland et Turcotte, Place du Marché.
- Selliers**
Hormidas Guertin, rue Cascades.
Joseph Dalbec, " "
Irénee Choquette, " "
- Plombiers**
Joseph Hébert, rue Cascades.
Adrien Blondin, " "
H. N. Bernier, rue Cascades.
Brodeur et frère, rue St-Antoine.
- Boulangers**
Glada et frère, rue Concorde.
Cyprien Gladu, rue Cascades.
Edouard Labonté, rue St-Antoine.
Langevin et frère, Bord de l'eau.
Camille Gosselin, rue St-Antoine.
- Librairie**
E. H. Richer, Place du Marché.
L. A. Choquet et frère, rue Cascades.
- Carrossiers**
Hormidas Choquette, rue Cascades.
Arthur Choquette, rue Bourdages.
- Forgerons**
Thomas Lajoie, rue Cascades.
Nazaire Arcand, rue Concorde.
Napoléon Daigault, rue Concorde.
Clément Lacroix, rue William.
Gilbert Lessard, rue William.
Eedras Dassault, rue Mondor.
- Thés, cafés**
Alfred Breton, Place du Marché.
- Cordonniers**
Clément Jacques, rue Cascades.
Victor Sévigny, " "
- Entrepreneurs menuisiers**
Joseph Chenette, rue Concorde.
Paquette et Godbout, rue William.
- Entrepreneurs maçons**
Oscar Lamoureux.
Louis Gosselin.
- Bouchers**
Rémi Daigle, au Marché.
Napoléon Soly, do.
Denis Rivet, do.
Joseph Lebrun, do.
Victor Bernier, do.
Magloire Gaboury, do.
William Bousquet, do.
- Orfèvres, Bijoutiers**
E. Lamarche, Place du Marché.
Léonard Beaudry, " "
- Fournisseurs pierre et chaux**
Bruno Lamontagne, La Carrière.

Achetez vos moulins à faucher, moissonneuses et semeuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Hyacinthe.

Jos. Morin,

Marchand de Chaussures
(EN FACE DU MARCHÉ, ST-HYACINTHE)

M. Morin vient de recevoir un assortiment considérable de marchandises, stock d'automne.

TOUJOURS EN MAINS
VALISES, SACS DE VOYAGE, CUIR A SEMELLE

En gros et en détail.
Spécialité de chaussures fines et élégantes.

J. O. DION,

Coinciseur de la Cour Supérieure
COMPTABLE ET AGENT D'ASSURANCE

Informe le public et particulièrement ses confrères de l'Union St-Joseph qu'il représente, comme Agent, plusieurs Compagnies d'Assurance Anglaises, Canadiennes et Américaines et qu'il compte sur l'encouragement auquel il a droit.

Queen Insurance, Liverpool and London, & Globe Citizens, Hartford & National.

Bureau : No 9, Rue St-Denis,
ST-HYACINTHE.

Remèdes Sauvages

Ne sont ce pas les herbes et les racines qui servaient de médecine aux anciens ! Avez-vous déjà vu le sauvage se servir de minéraux pour les maladies ? Cette science des herbes et des racines que nos pères connaissaient, s'étant perdue, M. J. P. Racicot, de Montréal, à force d'études sérieuses au milieu des indigènes, est enfin parvenu à découvrir ce secret qui faisait la richesse des anciennes familles. Car, quelle est la plus grande richesse d'une famille ? N'est-ce pas la santé ? Ainsi donc, ayez pleine et entière confiance dans l'avenir : vous serez riche et heureux si vous employez dans vos familles les remèdes sauvages de

J. P. Racicot,

seul inventeur, propriétaire et manufacturier de remèdes sauvages patentés

1434, Rue Notre-Dame,
MONTREAL.

A ST-HYACINTHE, on peut voir M. Racicot, tous les samedis à l'Hôtel-Windsor, en face du Marché. On peut se procurer là et alors ses Remèdes célèbres pour toutes les maladies.

PROFESSION RELIGIEUSE

Il y a eu le 17 courant, au Couvent de la Présentation de cette ville, profession religieuse et prise d'habit. Ont fait profession, Sœur Albina Gervais, dite Marie St Georges, de St Ephrem d'Upton, Sœur Rose Manseau, dite Marie de la Rédemption, de Drummondville, Sœur Rose Tanguay, dite Marie St Bernard, de Weedon, Sœur Alida Lefebvre, dite Marie St Pierre Clavel, de St-Hugues, Sœur Agnès McCarthy, dite Marie Ste Léonore, de Henryville, Nellie Rossiter, dite Marie de Lorette, de St-Jean d'Iberville, Sœur Arida Houle, dite Marie Philibert, de St Alexandre, Sœur Costelle Dube, dite Marie Elisa, de Salem, Etats-Unis.

Ont pris l'Habit de l'Institut, Annie Murphy, dite Marie, St Agnès, de Berlin, Falls, E. U., Cordéla Métivier, dite Marie St Irénée, de St Pudentienne, Agnès Laviolette, dite Marie St Hilarin de Carleton, Délia Bernier, dite Marie St Zénon, de St Pie de Bagot, Albina Bouvier, dite Marie St-Dominique, de St-Hugues, Joséphine Jarry, dite Marie St-Hyacinthe, de Yattville, E-U, Marie-Anne Belisle, dite Marie St Florentin, de Clifton, Lully Gironx, dite Marie St Leonide, de Farnham, Roseline Desnoyers, dite Marie Ste Brigitte, de Ste Brigitte, Emma Bélanger, dite Louise de Jésus, de Woonsocket, E-U., Régina Choquet, dite Marie Antonia de Marieville, Marie Larivière, dite Marie Alphonse, de St-Jude, Emélie Germain, dite Marie Praxède, de St Jode, Emélie Montmarquette, dite Marie Marguerite, de Weedon.

Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe, assiste de MM. Gatineau et Larochelle, a présidé à cette pieuse cérémonie, et le sermon de circonstance a été donné par le Révd. E. Filztrant, Curé de Rougemont.

SOCIETE D'INDUSTRIE LAITIERE

Jeudi, avait lieu au Palais de Justice les examens pour les Inspecteurs de Beureries et Fromageries.

Les Examineurs étaient MM Alexis Chicoyne, St. Marc, Verchères, Peter Macfarlane, Huntington et J. de L. Taché, Québec.

Ce Bureau qui fonctionne depuis près de dix ans tient ses pouvoirs d'un acte amendant la loi relative à la société d'Industrie Laitière de la Province de Québec, sanctionné le 30 décembre 1890.

D'après la loi la société d'industrie laitière aurait le droit de subdiviser la province en divisions régionales, dans lesquelles des syndicats, composés des propriétaires des fabriques de beurre et de fromage et autres établissements laitiers, peuvent être établis.

Un bureau d'examineurs peut être établi par la société dans le but d'examiner les candidats à la charge d'inspecteurs.

C'est ce bureau qui fonctionnait jeudi.

La société peut aussi se transporter d'un endroit à un autre pour ces

examens et devenir ce qu'on appelle en France *volante*.

Voici les noms de ceux qui se sont présentés pour obtenir leur certificats cette année :

Inspecteurs de fromageries : M. Calixte Kirouac, Warwick, M. A. C. Hoyd, Montréal, M. Germain St. Pierre, St. Norbert, Ant. Labaski, M. A. Macfarlane, Sutton Junction, M. F. X. O. Trudel, St-Prosper, Champsplain, M. Arthur Marsan, St Valérien, M. P. A. Poirier Ste-Monique Nicolet, M. A. B. Macdonald, Diwittville.

Inspecteur de beureries : M. Aimée Lord, Assomption.

ECHOS

Prêtres du carême—Tous les soirs il y a foule à la Prière du Carême, à la Cathédrale. Ces exercices religieux commencent à 7.30 hrs p. m.

La St-Patrice—Nos concitoyens d'origine irlandaise chômaient jeudi la fête de leur patron St-Patrice.

Erin go brugh!

Nouveau magasin—M. Napoléon Martel, chapelier, a transporté son assortiment au No 90 rue Cascade, là où M. Bécot tenait auparavant ses restaurants. M. Martel a fait à cet établissement des réparations considérables et a maintenant un véritable petit bijou de logement.

Le public peut s'attendre à être pleinement satisfait.

Nouveau magasin—M. A. J. Daoso, qui tenait un magasin général à Farnham viendra ouvrir un magasin en cette ville au 1er mai.

M. Dubois prendra le magasin aujourd'hui occupé par M. N. G. Leduc.

La spécialité de M. Dubois sera la marchandise sèche et les chaussures.

Vente de propriété—M. A. Blondin, plombier de cette ville, vient d'acquiescer la magnifique propriété de M. H. Bertrand, coin des rues Cascade et Piété, pour la somme de \$3,750.

Personnel—M. l'abbé A. Simard, curé de Hooksett N. H., est en cette ville, depuis quelques jours, appelé auprès de son père, M. Augustin Simard, bourgeois qui souffre d'une attaque de paralysie.

Absent—M. J. T. Bussseau, peintre-artiste, est actuellement à Wes de Père, Wisconsin, et poursuit là les travaux qu'il a entrepris l'automne dernier.

Mégarime—La Société Philharmonique donnera mercredi prochain une soirée qui promet de surpasser tout ce que nous avons eu durant l'hiver. Pour la première fois nous entendrons un acte d'opéra comique, "les Brevenants Bretons," c'est un chef-d'œuvre en son genre et nous savons qu'il sera très bien interprété par des acteurs de talent. Le profit de la soirée servira à costumer la Bande. Tous se feront un devoir de contribuer au maintien d'un corps qui jette un si joyeux éclat sur tout St-Hyacinthe. Le plan de la salle est déposé chez M. Charpentier.

Bureau des Examineurs de St-Hyacinthe—Séance du 17 mars 1892.

Membres présents, Rev. J. A. Gravel, Rév. P. Larochelle et le Dr J. H. L. St-Germain, MM. Jos. Nault et N. Gervais.

Diplômes modèles français : Delle Lama Lapierre St-Hyacinthe. Avec grande distinction, Delle Elisa Colette, St-Antoine. Avec distinction, Delle Adèle Colette, St-Antoine. Avec distinc-

tion, Delle Emmentienne Leduc, St-Antoine. Avec distinction.

Diplômes élémentaires français : Delle Georgiana Turcotte, St-Guillemme. Avec grande distinction, Delle Josephine Pion, S-Damase. Avec distinction, Delle Sraphino Lafleur, St-Guillemme. Avec distinction, Delle Marie Reuss Mesnier, Ste-Madeleine. Avec distinction, Delle Eva Maynard, St-Libaire. Avec distinction, Delle Fiore Ledoux, St-Simon. Avec distinction, Delle Leontine Deslandes St-Dominique, satisfaisant.

Diplômes modèles anglais—Delle Lama Lapierre, avec distinction.

Diplôme élémentaire anglais.—Delle Adèle Colette, avec distinction.

Département de l'Instruction publique.

—Détacher de la municipalité scolaire de la paroisse de St-Hyacinthe, comté de St-Hyacinthe, les lots Nos. 1319, 1320 et 1321, du plan cadastral de la paroisse de St-Hyacinthe, et les annexer, pour les fins scolaires, à la paroisse de St-Barthélemy, dans le même comté.

Cette annexion ne prendra effet que le 1er juillet prochain (1892).

Eriger en municipalité scolaire, pour les catholiques seulement, sous le nom de "St Vincent d'Adamsville, la paroisse de St Vincent, comté de Brome, avec les limites qui lui sont enseignées par la proclamation du 8 février 1834, plus le lot No. 60, du premier rang de la paroisse de Granby, dans le canton de Granby; et les lots Nos. 61, 62, 64 65 et 66, du premier rang, appartenant à la paroisse de St-Thomas de Granby, dans le susdit canton de Granby, et les lots Nos. 16 et 17 du sixième rang, dans la paroisse de St-Alphonse de Granby, dans le canton de Farnham Est.

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1892)

Le Cardinal—Son Eminence le cardinal Tachereau célébrera, le 19 mars, la 22e anniversaire de sa consécration épiscopale. Le vénérable prélat est âgé de 78 ans, et obéira, l'été prochain, ses vœux d'or comme prêtre.

Législature—On croit que la législature du Québec sera appelée à se réunir le 6 avril, pour l'expédition des affaires. Ce jour là aurait lieu l'élection de l'orateur de l'Assemblée législative, et le discours du Trône serait prononcé le lendemain.

Journal—Un nouveau journal canadien français, *La voix du Lac*, vient d'être fondé à Duluth, Minn.

Farnham—Le bazar a donné le joli résultat de \$1,128 en quatre jours. N'est-ce pas extraordinaire avec une population de pas plus de 3000 âmes. Très bonne organisation.

C'est madame A. Musy qui a gagné le magnifique portrait en crayon du Révd J P Dupuis, curé, et c'est à Mdo J A Descelles qu'est échu celui du Révd M. Lecavalier [en crayon, par M. Emile Leduc].

Madame O. Boisvert était la présidente générale de l'organisation du bazar.

—M. O. Boisvert vient de vendre l'une de ses fermes de l'Ange-Gardien à M. Honillon, riche cultivateur français, émigré depuis peu au Canada. M. Honillon doit cultiver la betterave à sucre. Le prix de la vente est de \$3,500.

Action—Notre Retraite commença dimanche le six et termina le 13 courant a été prêchée par les Révds P. Lecompte et Pétion O. M. L. deux prédicateurs des plus éloquentes; les exercices ont été suivis avec ponctualité, par les fidèles de la ville et de la paroisse; malgré que ce fut durant les derniers jours de l'élection, tout a été paisible.

L'association de la Sainte Famille a été établie et la consécration de la paroisse à

cette sainte association a été des plus importantes.

La clôture de cette retraite a eu lieu dimanche par un sermon des plus éloquentes par le Révd Père Lecompte. Ces grandes retraites portent toujours leurs fruits et font un bien immense dans les paroisses.

La chaire et les autels de notre Eglise sont maintenant installés ou doit les décorer prochainement. Les Révérends Pères ont félicité la paroisse de la beauté et des richesses de notre temple, la déclarant l'une des plus belles Eglises de notre diocèse. Ces appréciations si importantes font honneur à l'esprit d'entreprise de notre digne curé ainsi qu'aux entrepreneurs et décorateurs M. R. Rivest et J. F. Lacombe artiste.

—M. et M^le L. A. Gendron étaient en visite dimanche à leur chez M. M. MacDonald, M. P. P.

—Notre marché était des plus tristes samedi vu la tempête qui avait sévi avec vigueur la veille.

Les Révds Pères ont fortement conseillé aux paroissiens de s'unir pour fonder une bonne école des frères, nous trouvons leur conseil admirable, espérons qu'il sera suivi. Quand on veut on peut!

—Le Révd O. Peltier, ancien curé de St-Robert, Comté de Richelieu est en visite, ici, chez son neveu, M. L. E. Meunier marchand.

Paris—Lord Dufferin et sa famille sont retournés à Paris.

La prochaine immigration—M. Larivière, député du Manitoba, a été informé par l'éditeur du *Courrier de Bruxelles*, qu'un grand nombre d'immigrants belges vont s'établir autour du lac "Oak" au Manitoba, au cours du présent mois. M. Macaul l'éditeur de cette feuille, a visité le Manitoba, il y a deux ans, et il puélie en ce moment des brochures en français et en anglais, sous la direction de sir O. Tupper.

La langue française au Nord-Ouest—M. Larivière M. P., pour Provocateur, a reçu une importante dépêche d'Ottawa. On sait que la législature provinciale a aboli la langue française dans les actes officiels. Dans une cause qui a été plaidée devant le juge Prud'homme, à la cour de comté de la Verandrye, l'avocat de l'une des parties a prétendu que la procédure était illégale vu que les drafts avaient été émis en français. Le juge Prud'homme a décidé que l'acte par lequel la législature a aboli l'usage officiel de la langue française, était ultra vires. Il y a appel de cette décision.

Mine d'or—On a découvert aux environs de Portage-du-Rat, territoires du Nord-Ouest, une mine d'or dont les estimations, à dire d'experte, accusent une valeur de \$25,000 par tonne de quartz.

Fièvre—En dix jours, 425 personnes sont mortes de la fièvre jaune à Rio Janeiro, Brésil, et la mortalité totale a été de 805, dont 309 Brésiliens et 506 étrangers.

Cette augmentation effrayante de la mortalité est due aux chaleurs excessives de ces derniers temps en ce pays.

Chasse aux loups-marins—De récentes nouvelles venues du Labrador informent que la chasse au loup marin entre la Baie des Montons et le Blanc Sablon a été ex-celleste.

Accident—M. Antoine Dussault, ingénieur-mécanicien à la fonderie de M. Ramillard et Cie, à Trois-Rivières, a failli être la victime d'un grave accident dans les circonstances suivantes: il était avec un compagnon à réécarter les rivets d'un boulon, lorsque le maître de son compagnon dévia et alla le frapper au front. M. Dussault a été jeté à la renver-

so, et ce n'est qu'après quelques instants que l'on constata que M. Dussault n'avait reçu aucune blessure grave.

Lugubre trouvaille—A Lowell, Mass., vendredi de la semaine dernière, vers 11 h des employés des canaux et escluses étaient occupés à briser la glace dans le bassin situé près de la "Lowell Machine Shop" lorsque tout à coup l'un d'eux frappa de son coupe-glace un cadavre qui flottait à la surface de l'eau. Il se détacha de la glace et fut entraîné par le courant jusqu'au bassin de la filature de Prescott où plusieurs hommes, armés de perches, attirèrent le cadavre sur la berge du canal.

Après enquête et recherches, on découvrit que c'était le corps de Gilbert Gamache, de Lawrence.

Mme Gamache est arrivée samedi matin et reconnt tout de suite son mari.

Elle dit qu'il a quitté Lawrence le 17 décembre dernier en quête d'ouvrage et que depuis ce temps il n'a pas été revu.

Il était âgé de 28 ans seulement, était marié depuis environ 5 ans et était père de deux enfants en bas âge.

Il était le fils de Norbert et de Mathilde Gamache, et est né dans l'Etat de New York. De son métier il était tisserand. D'après ce que disent ses amis et d'autres personnes qui l'ont connu, il s'adonnait à la boisson et a souvent quitté le toit conjugal sans dire à son épouse où il allait. Quand il est parti, en décembre dernier, il lui a dit qu'il allait dans les environs et qu'il ne savait pas quand il reviendrait.

Mme Gamache, depuis son départ, travaillait dans les manufactures afin de pourvoir aux besoins de ses enfants.

Tuftsville, Connecticut—L'Eglise catholique romaine a été réduite en cendres le bonne heure mardi matin; c'était une construction tout en bois dont l'élément principal était à ce raison en moins d'une heure de temps; cet endroit ne compte pas d'organisation contre le feu; on découvrit le feu près de l'autel et on s'efforça de l'éteindre, on suppose que l'incendie a été originé par les fournaises ou par une lumière sur l'autel; l'église était évaluée à \$12,000, et elle était assurée pour \$3,000; cette conflagration désastreuse a jeté la consternation parmi la population de cette ville.

Congrès—Un congrès unique en son genre se réunira à Naples le 27 mars. Il est uniquement composé d'aveugles. L'ordre du jour porte sur la protection à laquelle ont droit ces intéressants infirmes.

Grande conflagration—Lundi à cinq heures et demie du soir, une alarme a été donnée appelant la brigade au Séminaire de Québec.

Le feu venait de se déclarer dans les corridors du séminaire neuf qui n'étaient pas habités par personne. Il est impossible d'expliquer l'origine de l'incendie, les cuisines sont toutes chauffées à l'eau chaude et éclairées à l'électricité. Il est probable que le feu a pris par la cheminée qui communique avec la cuisine. Ce n'est qu'à six heures que les pompiers sont arrivés sur les lieux, et déjà tout le toit du bâtiment central était en flamme. La pression de l'eau, au début, n'était pas assez forte pour atteindre le sommet de la bâtisse.

La raison du mur d'écroulement qui envahit les terrains du séminaire, les pompiers à vapour n'ont pu parvenir à l'intérieur de la cour. Il a fallu détourner le cours de l'eau à St-Roch pour augmenter la pression. Il faisait heureusement un temps très calme, car sans cela l'université n'est loin d'être à l'épreuve du feu. Les bâtiments sont entièrement détruits avec tous les meubles. Grâce au travail de la brigade et des citoyens qui se sont joints à elle, l'incendie a été contrôlé sur les coursures du soir. Tout le toit du Grand Séminaire neuf a été détruit. Cette bâtisse fut construite à l'épreuve du feu, mais les planchers en briques et en fer, dans le désastre a été épargné. Les domma-

ges causés par le feu, l'eau et la fumée s'élevèrent à environ dix mille piastres. Les pertes sont partiellement couvertes par les assurances.

Une seule énorme se pressait dans la cour du Séminaire durant l'incendie et se tenait prête à aider au sauvetage, ni l'incendie avait pris des proportions plus alarmantes. Le Séminaire des sœurs, ainsi que l'Université n'ont souffert aucun dommage. L'appareil de chauffage et celui de l'éclairage auront besoin de réparation pour environ deux mille piastres.

Suicide en chemin de fer—Dimanche à Louisville Kentucky, où le train passe à minuit, y était montée une jeune femme, fort jolie, paraissant en proie à un profond chagrin. A peine arrivée dans le wagon, elle avait pris le coude autour de lui donner un verre d'eau pour y tremper son mouchoir, sous le prétexte qu'elle avait la migraine et qu'elle voulait se baigner le front. Puis on la vit verser une poudre blanche dans le verre et en avaler d'un trait le contenu. Dix minutes après, la jeune femme roulait sur le plancher du wagon, paraissant souffrir horriblement; ces membres se tordaient et son corps était secoué par des convulsions telles que trois hommes vigoureux avaient peine à la tenir. Quand le train s'est arrêté à New-Arbany, Indiana, on a descendu la jeune femme qui est par la bouche une écume blanche. Des médecins appelés en toute hâte ont constaté un empoisonnement par la tryphine, mais il était trop tard pour sauver la malade, qui est morte à trois heures du matin, après une terrible agonie. On a constaté l'identité de la jeune femme. Son nom est Kate Smith, de Cincinnati.

Assortiment complet de poêles de cuisine, poêles doubles, charnières, cribles, semeuses, meules à faucher, moissonneuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Hyacinthe. Achetez vos charrues chez L. G. Bédard.

Tous les Français résidant à l'étranger, tous les étrangers en relations avec la France ont intérêt à avoir, à Paris, UN COMMISSIONNAIRE-CORRESPONDANT expérimenté et dévoué à leurs intérêts et peurant s'adresser en toute confiance au **COMPTOIR PARISIEN** (indépendant) Commission, Exportation, Consignation FONDATEUR: A. CLAVEL, DIRECTEUR 22, RUE DE DUNKERQUE, 20, PARIS

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
Sous Bois
13 - Rue Delambre - 13
PARIS, (France)
On peut se procurer à cette librairie tout ce qui concerne la science ecclésiastique: Ecriture Sainte—SS. Pères—Docteur—Liturgie—Droit Canon—Théologie—Ascétisme—Philosophie—Controverses—Histoire—Vie des Saints—Divers—à des conditions spéciales pour les ecclésiastiques.
25 Fév. '92.

LIBRAIRIE

—DU—

SACRE - CŒUR

Tapisseries!
Bordures!
Décorations de plafonds!

Nous venons de recevoir directement, des manufactures Américaines et Canadiennes, un magnifique assortiment de tapisseries, bordures et décorations, dessins des plus riches et des plus nouveaux, prix les plus bas. Une visite est respectueusement sollicitée!

L. A. CHOQUET & FRÈRE,
Coin des rues Cascades et Mondor,
ST - HYACINTHE
GROS ET DÉTAIL.

JOS. DALBEC,
SELLIER
Rue Cascades
ST - HYACINTHE.

Spécialité: Harnais fins, attelages simples et doubles. Réparations sous le plus court délai. Ouvrage garanti et à des prix défiant toute compétition.

CONSTRUCTION MOURIEUX
De constructions en pierre, brique et bois
SPECIALITÉ:
Ouvrages en Ciment, Four-naises, Fours, etc.

H. N. BERNIER
Poseur d'appareils de Chauffage, d'Eclairage, de Bains, etc.
Cabinet d'aisance, éviers (Sinks) etc.
D'après les systèmes les plus perfectionnés.
TOUJOURS EN MAINS:
TUYAUX EN GRÈS.
128, Rue Cascades
ST - HYACINTHE

L'IMPOSTEUR

III

Les cyprès, formant cet écran, étaient plusieurs fois centenaires. Non loin de la maison, se dressait un petit temple en ruine, avec ses colonnes brisées. Elles portaient des sculptures antiques, retouchées bizarrement par les siècles.

L'œil du savant s'anima, et s'adressant à lord Elliott:

—Ah! cher ami, comme il fait bon d'être ici. Voyez, les ouvriers sont à l'œuvre. Ils attaquent le tumulus. J'entends les coups de pioche. Qu'il me tarde de savoir si les fouilles ont été fructueuses. Et dire que le gouvernement grec néglige d'interroger ces terrains si riches en souvenirs. Je le ferai, moi, à mes frais, dussé-je y laisser encore une somme considérable. Toutes ces fouilles ont pour la science un intérêt majeur. Qu'est-ce que le vil argent auprès d'une découverte archéologique? Rien ne doit arrêter dans un but poursuivi. Je me rappelle sans cesse cet illustre Bernard de Palissy jetant dans sa dernière fournée ses derniers meubles. Et il a trouvé le secret des émaux. Moi, je ressusciterai le glorieux passé.

Et l'archéologue, rajeuni par l'espoir d'une découverte, vif, empressé, l'œil brillant de vie, un large panama sur son crâne luisant, se dirigea vers la colline, que l'on creusait du côté nord.

Les ouvriers albanais piochaient avec une grande vaillance.

—Bonjour, bonjour, mes amis, s'écria l'antiquaire. Eh bien! avez-vous trouvé quelque chose? Courage! bon espoir!

Et le vieux savant, oubliant l'univers, toute l'époque moderne, se mit à suivre, d'un regard attentif, chacun des coups de pioche. Il regardait avidement, avec l'intérêt des grands souvenirs, avec l'ardent désir de remonter les âges. Il laissait flotter sa pensée à travers les siècles. D'un tesson trouvé, il concluait à l'amphore; d'un fragment de ciment, à une habitation athénienne. Dans cette Grèce antique, qui s'était éteinte et qui ne formait plus vaste qu'un cimetière, il ranimait les morts. Toutes ces pierres éparses à l'aventure dans les maïs; tous ces débris de colonnes tombés dans la poussière étaient, pour lui, comme les feuillets déchirés d'un livre, où il tenait de lire ce langage ancien. Il s'oubliait au complet. Il pensait, en ce moment, au beau soleil couchant qui éclairait les Sages discutant au sommet de la colline, sous l'égide de Minerve; il fermait les yeux, il écoutait et il entendait les éclats longueux de l'éloquence de Démosthènes. Il vivait dans un enchantement au milieu de ce monde chimérique qu'habitent les rêveurs et les visionnaires.

Et pendant ce temps, lord Elliott, assis non loin des travailleurs, mais ne leur prêtant qu'une attention distraite, suivait des yeux, avec une secrète amertume, Hélène, qui, depuis de longs instants, causait avec Yves, et il reconnaissait dans le sourire des

Jeunes gens, dans l'éclat de leurs regards, cet attrait magnétique qui attire, l'une vers l'autre, deux âmes qui s'aimeront un jour.

—C'est dans l'ordre, pensait-il. Il est beau, il est jeune, intelligent et riche. C'est un charmeur, de quoi puis-je me plaindre ?..... Allons, pauvre Georges, résigne-toi au rôle de confident, sois seulement l'ami, mais l'ami fidèle.

Avec sa loyale nature, lord Elliott repoussait toute mesquine pensée de jalousie, son amour était trop grand pour être égoïste. Si, un jour, Hélène choisissait le marquis de Villepreux pour être le compagnon de sa vie, il continuerait à serrer, d'une main amicale, la main du gentilhomme ; mais rien ne pourrait ni le guérir, ni le consoler.

Mlle Michelin était bien jolie dans l'ombre ensoleillée d'un olivier, dont les rayons d'avril dorèrent les jeunes feuilles. Son amazone était relevée sur son bras, elle avait un corsage un petit bouquet de roses du Bengale, et, avec ses lèvres souriantes ses cheveux blonds et la fraîcheur de ses dix-sept ans, on aurait pu la nommer la fée Printemps. Elle s'était remise du léger trouble causé par l'arrivée du marquis, et elle le regardait franchement, ne cherchant pas à dissimuler sa naissante amitié, cette amitié de sincère jeune fille qui allait tout droit à la confiance.

Et Yves, très ému, admirait cette grâce printanière, ce naturel, cette sincérité, ce manque absolu de coquetterie. C'était comme un souvenir de ses impressions d'autrefois, comme une bouffée de ce parfum vivifiant, qu'il aspirait à pleine poitrine, alors qu'il était un jeune enfant à l'âme pure comme celle d'Hélène, un enfant sans ambition et sans perfidie. Il souffrait de cette obligation où il se trouvait de tromper la petite fille d'Elie Michelin. Il eût donné des années de sa vie pour être en demeure de lui dire la vérité.

Hélène l'interrogeait sur son passé et lui, sous la grâce de ses manières, conservait toujours un réserve extrême. Toutes ses paroles étaient calculées. Pas un mot qui pût le trahir.

—Aïors, vous n'avez plus de famille, disait Mlle Michelin avec un intérêt profond.

Yves pâlit et sa lèvre trembla.

—Aucune, fit-il avec effort. Je suis seul au monde.

La jeune fille leva, sur le marquis son regard sympathique où brillait la pitié.

—Moi aussi, je suis orpheline !... Ah ! que de fois j'ai regretté ma mère ! C'est si bon une mère !... Tout ce qu'il y a de meilleur au monde, n'est-ce pas ?

Yves détourna l'entrecien. Il lui était trop pénible de mentir ainsi, d'assurer qu'il n'avait pas de mère quand, là-bas, dans une chaumière bécotonne, une vieille femme pleurait tous les jours et disait la prière des morts pour le fils ingrat qui préférait la richesse à l'amour de sa mère.

Il était très pâle, Hélène prit cette émotion pour un vil regret, et sa sympathie s'en accrût.

—Comme ce jeune homme a du cœur, pensa-t-elle ; comme il regrette sa mère !

Tous deux marchaient, côte à côte et lentement. Devant leur yeux, le paysage était admirable. Pour goûter le charme de la Grèce, pour la voir dans sa fraîcheur et dans sa beauté, il faut la parcourir aux premiers jours de son printemps, hâtif et trop vite évanoui. A une grande distance, c'était la mer avec les festons de son rivage et ce lointain de vapeurs où se confondent le bleu des vagues et celui du ciel ; puis, l'œil allait se reposer sur des bouquets d'oliviers légers et frisonnants, sur des bois de citronniers, aux feuilles allongées et luisantes. Sur tous les versants s'élevaient des maisons turques, carrées comme des tours, couronnées de terrasses et blanches comme la neige avec leur enduit de chaud ; ou bien des ruines anciennes en formes de temples, avec des frontons surmontant des colonnes à demi brisées.

Mais ces portiques, où la mousse des siècles collait son pelage fauve, tous ces maîtres centénaires qui se découpaient sur le ciel bleu, tous ces rochers agrestes, dans les fentes desquels s'accrochaient des lavandes, les mêmes lavandes qui exhalaient autrefois leur senteur balsamique, n'éveillaient, chez les promeneurs, aucune idée des anciens âges. Ils étaient tout au présent et le trouvaient beau. Et, n'est-ce pas, en effet, le plus beau des jours, celui où l'ardente sympathie s'éveille, celui où les regards se disent et se confient tant de choses. En vain la bouche demeure muette, le cœur se met à battre et devine. Ils marchaient au milieu des lavandes, contournant des rochers, écoutant le dialogue de centaines d'oiseaux. Ils marchaient, ralentissant leurs pas, très émus tous deux sous la réserve dont ils s'enveloppaient, et ils eussent voulu que cette journée durât toujours, et que leur promenade durât autant que la journée.

L'heure s'avancait. Le ciel commençait à prendre des teintes de flammes. La petite-fille du savant ne se laissait pas d'admirer cette lumière divine du couchant, d'un rose si délicat et parsemée de légers flocons d'or. Puis, les teintes s'avivèrent, et Hélène ne put retenir un cri d'admiration. De la main, elle désignait l'Acropole. Au loin, comme un roi s'envelopperait, pour le sommeil, dans un manteau de pourpre, la colline rocailleuse, encerclée de ses murailles, de ses crénaux, et surmontée de ses ruines gigantesques, se couvrait des grands plis du ciel incendié.

En ce moment, Elie Michelin s'approchait des jeunes gens, et tout à coup les tirant de leur douce rêverie :

—Pressons-nous, Hélène, nous serons en retard. Que dirent tes tantes ?

Et, tout en hâtant le pas, il ajoutait, d'une voix ravie :

—Ah ! marquis, pardonnez-moi de vous avoir délaissé. La belle journée ! Que je suis heureux. Mes fouilles n'ont pas été infructueuses. Voyez donc l'exquise statuette. Cette Minerve casquée est un rare trésor.

Il retournait la statuette sur toutes ses faces et ne se laissait pas de l'admirer.

—Est-ce joli ? qu'en pensez-vous ? Cette Minerve est peut-être due au ciseau de Praxitèle. Tout me le fait supposer. Quelle délicatesse dans l'exécution ! Quelle simplicité dans les lignes ! Quelle pureté dans ce profil ! Ah ! que la Grèce est bien la patrie des œuvres sublimes !

Elle exultait. Il s'animait, son œil brillait d'une joie sans pareille, tandis qu'il serrait Minerve sur sa poitrine avec une tendresse de père.

Un Albanais, debout près d'une fontaine turque en forme de puits, entourée d'auges rustiques en pierres brutes, tenait par la bride les moutures. Les jeunes gens furent bientôt en selle.

Elie Michelin tendit à lord Elliott sa précieuse statuette.

—Cher ami, je vous confie Minerve.

Et, monté sur une des auges de pierres, aidé de l'Albanais, le vieillard allait se mettre en selle quand, tout à coup, il poussa un cri et demeura d'abord immobile.

—Seigneur ! Seigneur ! s'écria-t-il en joignant les mains.

Il suivait d'un regard plein d'effroi le cheval de sa petite-fille qui, ardent et irritable, venait de s'emporter sous la cruelle pique d'une guêpe.

L'amazone n'avait eu que le temps de jeter au marquis de Villepreux un regard d'angoisse, et déjà celui-ci enfonçait l'éperon dans les flancs de son alezan. C'était une course éperdue à travers le terrain hérissé de roches. Rien n'arrêtait le cheval d'Hélène. En vain la jeune fille, penchée en avant, tenant assez courtes les rênes dans ses deux mains crispées, essayait de diriger l'ardeur qu'elle ne pouvait maîtriser.

Immobiles, près de la fontaine, Elie Michelin et lord Elliott regardaient, avec stupeur, la galop rapide. L'Ecossois souffrait. Que n'avait-il pu, lui aussi, tenter d'arrêter cet animal emporté ; mais il était à pied, sa monture n'étant pas encore entièrement sellée, et il suivait du regard, avec une secrète jalousie, le marquis de Villepreux, dont l'alezan, les flancs rougis par l'éperon, courait sur les pas de l'amazone, dont les forces étaient à bout les mains défaillantes laissaient tomber les rênes.

Yves gagnait du terrain de minute en minute. Son cheval était de sang et de race supérieure. Il gagnait toujours, toujours, dans un effort continu, et debout sur les étriers, le corps en avant, l'œil ardent et la cravache haute, il cinglait d'un bras d'acier la monture rapide. Le marquis continuait à donner de son énergie à l'alezan, il le soutenait, il le portait, l'entraînait

trempe d'écume, les yeux singlants. Puis, tout à coup, il eut un cri d'espoir. Par un effort suprême, il venait de dépasser le cheval affolé d'Hélène. Alors, d'un mouvement brusque, il s'arrêta, sauta à terre, et nerveusement, sans songer une seconde à péril de mort, il se précipita vers l'amazone et saisit le cheval aux naseaux. Il le tenait ferme, lui sciant la bouche d'une étreinte de fer ne laissant se couler, entraîner le chemin rocailleux. Enfin, le bête emportée s'arrêta. Yves la tenait toujours de la même étreinte raidie et convulsive ; puis le sang du jeune homme reflua soudainement à son tour, et ses lèvres décolorées n'eurent plus de paroles, ses yeux éteints n'eurent plus de regard.

Lord Elliott et le grand-père, accourus en toute hâte relevèrent Yves évanoui. Bientôt leur soins le rappelèrent au sentiment.

Il eut un sourire pour Mlle Michelin, dont les yeux s'attachaient sur les siens avec une reconnaissance infinie.

—Oh ! merci, dit-elle, merci je vous dois la vie : jamais je ne l'oublierai.

Yves retenait doucement la main qui, spontanément s'était tendue vers lui, Hélène vit alors sur le poignet du marquis une raie sanglante. La chair avait été déchirée par l'acier du mors. Elle eût voulu étancher ce sang. Elle ne l'osa pas : mais une larme de gratitude, qu'elle essayait vainement de dissimuler, coula sur sa joue. Villepreux pressa davantage la chère petite main que tremblait dans la sienne.

—Ce n'est rien, dit-il, ne vous inquiétez pas ; ma course trop rapide m'a donné le vertige. C'est stupide d'avoir ainsi perdu connaissance. Me voici complètement remis.

Et, à mi-voix, avec une émotion extrême, pour elle seule, il ajouta :

—Ne me plaignez pas, si je souffre un peu... pour vous...

Ses yeux brillaient ; une légère rougeur colorait ses joues et Hélène baissa les yeux.

Les chevaux ayant retrouvé leur calme, la petite cavalcade reprit le chemin d'Athènes. La lune s'était levée ; les oliviers, avec leur feuillage grêle, défilaient l'un après l'autre ; le ciel avait des teintes d'opale, et la tête brune et expressive du marquis de Villepreux semblait vraiment poétique dans ces teintes nacrées du soir.

A l'heure suivante, Hélène et ceux qui l'accompagnaient s'arrêtaient devant la paisible demeure de l'archéologue.

Cette maison, aux dimensions hospitalières, se nommait la villa des Neuf-Muses; sans doute parce que depuis les siècles leurs blanches statues habitaient les jardins aux bosquets de cyprès. Rien n'était plus calme que cette villa silencieuse; on n'y entendait guère que les psalmodies aériennes des cloches d'une chapelle voisine et la voix des rossignols dans les quinconces d'orangers.

L'heureux possesseur de ce domaine tendit la main au jeune marquis :

—Comment pourrais-je assez vous remercier? Quelles paroles tradiraient ma reconnaissance? Mais êtes-vous bien remis de cet évanouissement?

—Je suis admirablement, répondit Yves, et si heureux d'avoir pu être utile au moins un jour.

—Avez-vous des projets pour votre soirée?

—Je suis absolument libre, répliqua le gentilhomme en baissant les yeux pour ne pas y laisser lire une expression de joie trop vive, car il prévoyait une invitation.

—Eh bien! voulez-vous être des nôtres? dîner avec notre ami Elliott? Les tantes d'Hélène seront si heureuses de vous remercier, de vous féliciter de votre héroïque courage. Ah! vous avez beau atténuer votre mérite, ma petite-fille vous doit la vie.

Yves remit son cheval entre les mains du domestique et suivit l'archéologue. Il franchit une longue et large allée de mûriers dont les branches, couvertes de feuilles naissantes, formaient un dôme déjà touffu; puis il traversa une cour rafraîchie par une source au jet d'eau retombant dans un vasque de pierre. Au pied de l'escalier, une belle lionne en marbre blanc faisait la garde.

Elie Michelin introduisit ses hôtes dans sa vaste bibliothèque, le sanctuaire de ses collections précieuses. Dans les vitrines, on ne voyait que médailles et fragments de pierre, et sur la table massive que brochures éparées, journaux et revues scientifiques.

Hélène reparut; elle avait remplacé son costume d'amazone par une robe rose, à fines rayures. Son visage rayonnait; et, s'avançant vers son sauveur :

—J'ai dit à mes tantes ce que vous avez fait pour moi. Elle en sont si touchées! Qu'il leur tarde de vous serrer la main! Laissez-moi vous conduire dans leur petit salon. Elles vous attendent.

Milles de Deauville se trou-

vaient, en effet, dans leur boudoir, au plafond et aux murs décorés de fleurs et d'arabesques, le tout un peu fané. Un levrier blanc d'Athènes, la queue et les pattes teintes en jaune dormait à leurs pieds. Les deux sœurs étaient assises, l'une près de l'autre, sur un divan recouvert d'étoffe de Smyrne. Elles tenaient en main chacune une bande de tapisserie d'un dessin oriental; et, depuis une heure, elles se consultaient pour décider si elles feraient dominer, dans leurs arabesques, la couleur verte ou la couleur turquoise. Mais l'arrivée d'Hélène ayant fait disparaître leur indécision, elles ne songeaient plus au dessin; elles étaient transportées d'enthousiasme et de reconnaissance, et dès que le marquis apparut, deux petites mains fuettes, aux ongles roses, à l'annulaire chargé de bagues, se tendirent vers la sienne. Mlle Alix prit la parole :

—Au marquis, cher marquis, comment vous remercier? Vous avez sauvé notre Hélène bien-aimée. Je savais que vous aviez l'âme grande et généreuse; mais quel courage vous avez déployé! Vous vous êtes laissé traîner sur le sol rocailleux jusqu'à perdre tout sentiment. Ah! vous êtes un gentilhomme héroïque.

L'émotion lui coupa la parole et Mlle Irène reprit :

—On voit bien, cher et généreux marquis, que vous êtes le descendant des preux. Dix siècles de courage et de grandeur se sont incarnés dans votre personne. Vous suivez les traditions de famille.

Yves devint blême. Cet éloge préventif le perçait d'un aiguillon.

—Je vous en supplie, dit-il, ne parlons jamais de ce que vous appelez mon courage. Mlle Michelin connaît un danger. C'est un grand bonheur pour moi de l'avoir secourue.

Maintenant il souriait à Hélène; et, dans son regard, qui tendrement enveloppait la jeune fille, il y avait de la tristesse et de la mélancolie.

Le repas achevé, les hôtes d'Elie Michelin passèrent la soirée dans le jardin, sous un berceau enguirlandé de roses. La nuit était tiède et lumineuse et les Muses, en marbre blanc, semblaient frissonner de vie, tandis que les rossignols chantaient dans les mûriers. Hélène, si jolie sous les rayons d'étoiles, servit le café. Elle le versait dans de très petites tasses en porcelaine de Chine, contenues elles-mêmes dans des réseaux de fil d'argent. Elle offrit ensuite du glyco, qui n'est point un met aussi mystérieux que son nom

pourrait le faire croire. Tout ce qui est sucré est du glyco, et Mlle Michelin présentait, tour à tour, des abricots confits et du loukoum à l'essence de rose.

Ce soir-là, Solon, le confiseur de la rue d'Hermès, avait particulièrement soigné son envoi à ses clientes, Mlles de Deauville.

La soirée continuait à être d'une douceur extrême, et, sur la demande d'Elie Michelin, Mlle Alix fit apporter sa harpe. On pinçait les cordes de cet instrument au temps de sa jeunesse. Elle avait une jolie main, un pied mignon, aussi était-elle restée fidèle à sa belle harpe au col de cygne. L'instrument fut posé sur le sable d'or, dans la tonnelle enguirlandée. Mlle Alix s'en approcha avec une dignité mêlée de grâce et de noblesse; elle enleva, avec lenteur, ses gants de Suède, arrondit ses bras encore blancs et potelés sous les manches en point d'Angleterre, et préluda par quelques arpèges pleins de suavité. Mlle Irène, debout près de l'instrument, souriait d'un petit air langoureux; puis elle soupira sa romance et, au dire du savant Michelin, elle fut des plus touchantes dans : "Pauvre Jacques, quand j'étais près de toi". Autrefois, paraît-il, elle arrachait des larmes à ses auditeurs ravis, en exhalant cette plainte en mineur, cette romance du vieux Gluck, mouillée des pleurs de la reine Marie-Antoinette. Elie Michelin, qui raffolait de tout ce qui était antique, écoutait avec satisfaction; il remuait la tête et battait doucement la mesure sur sa tabatière en émail, encerclé d'argent.

(A continuer.)

Achetez vos poêles de cuisine chez L. G. Bédard.

CHEMIN DE FER DE DRUMMOND

Noms	Pour l'Est		Pour l'Ouest	
	Mo	Ma	Mo	Ma
St-Hyacin	1030	5.45	1000	5.10
St-Thomas	1040	5.50	1010	5.15
St-Hélène	1100	6.10	1020	5.35
Drummond	1150	6.30	1040	5.55
St-Germain	1210	6.45	1050	6.10
St-Cyrille	620	7.15	825	6.40
St-Amand	655	7.25	810	6.50
Bake	7.00	7.35	810	7.00
Mt-Cornwall	805	7.35	805	7.00
St-Louis	850	7.50	745	7.10
St-Michel	930	8.15	731	7.20
Montréal	1000	8.30	715	7.30

Les trains circulent tous les jours, à l'exception du dimanche.

Wm. AIRCRAFT, Gérant.

8 juin 1891.

CHEMIN DE FER DU GRAND-TROUVÉ

DE MONTREAL A L'EST

Destinations	Express		Mail		Passager	
	A	M	P	M	P	M
Montréal	8 00	6 00	4 00	5 35	10 15	
St-Lambert	8 20	6 35	4 20	5 55	10 40	
Belœil	7 45	4 51	6 27	11 18		
St-Hilaire	9 03	7 50	4 57	6 30	11 22	
St-Madeleine	9 15	8 15	5 12	6 43	11 39	
St-Hyacinthe	9 30	8 47	5 27	7 00	11 53	
St-Rosalie	8 59	5 40	7 00			
Britannia Mills	9 20	5 42	7 18			
St-Liboire	9 30	5 47	7 25	12 20		
Upton	9 55	5 45	7 32	12 28		
Acton	10 07	10 50	6 06	7 50	12 41	
Richmond	10 30	11 58	6 30		1 14	
Richmond	11 00	3 35	7 00		2 15	
Sherbrooke	11 47	5 00	7 20		3 22	
Compton	12 12	6 00	8 20		3 57	
Castillon	12 28	6 55	8 40		4 20	
Danville	11 26		7 50		3 04	
Arthabaska	12 07		9 15		4 01	
St-Jean	12 49		10 50		5 05	
Québec	2 15				7 05	

DE L'EST A MONTREAL

Destinations	Express		Mail		Passager	
	P	M	A	M	P	M
Québec	7 55	2 15	12 10			
St-Jean	9 55	5 05	1 40			
Arthabaska	11 00	6 25	2 23			
Castillon	11 57	7 43	3 00			
Castillon	10 46	7 10	1 45			
Compton	11 07	7 27	2 02			
Sherbrooke	11 59	7 56	2 32			
Richmond	1 50	8 55	3 35			
Richmond	2 25	9 18	3 57			
Acton	2 03	9 43	4 20	4 43		
Upton	3 25	9 55	4 32	5 06		
St-Liboire	3 35	10 03	4 39	5 17		
Britannia Mills	3 42	10 09		5 42		
St-Rosalie	10 10		6 03			
St-Hyacinthe	4 05	10 25	4 58	6 14		
St-Madeleine	10 42	5 12	6 43			
St-Hilaire	4 48	10 58	5 24	7 06		
Belœil	4 52	10 59	5 27	7 10		
St-Lambert	5 40	11 30	5 55	8 03		
Montréal	6 00	11 50	6 15	8 30		

Un train local passe Acton à 6 heures chaque matin, St-Hyacinthe à 7.17 minutes, St-Hilaire 7.50 minutes, arrivant à Montréal à 8.50 minutes.
16 Novembre 91.

CHEMIN DE FER

LE PACIFIC CANADIEN

Les trains laissent St-Hyacinthe comme suit :

8.50 A.M. Train Express venant de St-Jean, Drummondville et St-Guilherme arrivant à Montréal Junction à 11.15 A.M., faisant connexion à West-Farnham pour Stanbridge Manville et les trains de jour pour Acton, Springfield et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre.

4.10 P.M. Train Express venant de Drummondville, St-Jean et St-Guilherme arrivant à Farnham à 6.50 P.M., faisant connexion avec tous les trains pour Acton, Springfield et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre. Aussi pour Montréal, St-Jean et Stanbridge.

6.35 P.M. Train Express venant de Montréal, laissant à 2.40, faisant connexion à Farnham avec les trains venant de Boston, Stanbridge et Madocville, arrivant à Acton à 8.25 P.M.

10.05 A.M. Trains Express venant de Stanbridge, Westport et Newport, faisant connexion à Farnham avec les trains de Springfield, Boston et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre, arrivant à St-Jean à 12.15 P.M.

T. A. MACKINNON, Ger. Général.

MARCHANDISES
DU PRINTEMPS.

—A bon marché—

DES CHAUSSURES

élégantes et durables

Au Magasin populaire de



122 Rue Cascades

ST-HYACINTHE, P.Q.

C'est là que vous trouverez le meilleur assortiment.

Marchandises sèches

N. G. LEDUC & Cie

(Membre de l'Union St-Joseph)

100 RUE CASCADES

Place du Marche, Saint-Hyacinthe

Patrons gratis à toute personne qui achète une robe.
M. Leduc tient toujours comme par le passé des étoffes à robes, à des prix exceptionnellement avantageux.
Soies, Velours, Fiches, Dentelles, Broderies, Rubans, Chapeaux, Plumes, Etc., Etc.
Ses tweeds canadiens, Anglais et Ecossais, pour habillement d'hommes défient toute compétition.

BRODEUR FRÈRES

Plombiers, Ferblantiers, Couvresseurs

No. 44 Rue Cascades, Saint-Hyacinthe, P. Q.

APPAREIL DE CHAUFFAGE

L'EAU CHAUDE, À LA VAPEUR ET AIR CHAUD.

—Spécialité—

Couvertures en Fer blanc, en Tôle, et en Ardoises.

** ** *

Ferblanteries de toutes sortes

FAITES À DEMANDE.

Prix modérés. Ouvrage garanti.

* * * *

Déménageront prochainement rue Saint-Antoine, No. 31, en face du marché.

DENIS & DUROCHER

Marchand de

GRAINS, FLEUR, LARD, GRAISSE, LARD, ETC.
Rue Cascades, porte voisine de A. Blondin.

Spécialité: FLEUR PRÉPARÉE ET FLEURS PORTES.

S. BOURGEOIS

Magasin General

Rue St Antoine, Place du marché

ST-HYACINTHE.

Epiceries, Provisions, Vins et Liqueurs.

Ferronneries et Peintures.

FAIENCES, VERRERIES, CHAUSSURES.

Marchandises de nouveautés.

POELES DE TOUTES SORTES, FOURNAISES, ETC

Courroies en cuir pour Engins.

JOSEPH HEBERT & CIE

FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVREUR

154 Rue Cascades, en face de la Station de Police

—Spécialité:—

Couvertures en Fer-Blanc, Tôle Galvanisée, &c. &c.

Aussi: Corniches en tôle galvanisée.

Toutes espèces d'ouvrages exécutées avec soin, à des prix très modérés. Ouvrage garanti. Agrès de fromagerie, chaudières à sucre, bassin pour sucreries, etc.
Les marchands de la campagne trouveront toujours chez nous toutes espèces de ferblanteries au même prix qu'à Montréal.

ALFRED MARQUETTE

Meublier et Bourreur

(Rue Cascades, ancienne place C. A. Simard.)

MEMBRE DE L'UNION ST-JOSEPH.

Confection de meubles et réparations de toutes sortes.

—SPECIALITÉ:—

Bureaux à Cylindre, Bibliothèques, Etc., Etc.

—CONSTAMMENT EN MAINS—

Meubles et ouvrages en menuiserie.

Vous voir et vous serez satisfait. Ouvrage à la main garanti.

C. ROULLEAU

Commerçant de Grains et Charbon

Huile de charbon,

Sel, Moules, Sou, Grn, etc., etc,

AUX FROMAGERS!

Tous les articles nécessaires pour les FROMAGERIES

—Tels que:—

Coton, Présure, Couleur, Moules grands et petits, etc., etc.

Une visite est sollicitée!

No. 5—Rue Laframboise—No. 5

Porte voisine de l'Hotel Yamaska,

ST-HYACINTHE, Q^o.



Epiceries de Familles

EN GROS ET DETAIL.

Rue Cascades, St-Hyacinthe.

Docteur Eug. St-Jacques

MEDECIN DE L'UNION SAINT-JOSEPH

Pharmacie Centrale

No 13, RUE ST-DENIS

ST-HYACINTHE, P. Q.

Magasin du Bon Marche

ETABLI EN 1877,

L'ans l'intérêt de ceux qui aiment à payer comptant et à Bon Marché pour leurs

Marchandises Sèches

—Au Nos. 29 et 42—

RUE DE LA CASCADE

Toujours en mains un assortiment considérable de Marchandises Sèches de Choix, Articles de Fantaisie, Broderies, Dentelles, etc., en Gros et en Détail.

FONDS DE BANQUEROUTE

A très bas prix.

Indiennes Cotons, Ducks, Jeannottes, Shirtings, etc.

Importés directement des Fabriques et vendus à la Livre. EN COMPTE TRES LIBERAL AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

Le magasin continue toujours son commerce de spécialité en Fleurs, Provisions et Produits de l'Ouest, (En gros et en détail.)

Au plus Bas Prix.

Une visite est respectueusement sollicitée.

JOS. BRODEUR, St-Hyacinthe.

PA JETTE & GODBOUT

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, etc.

—COIN DES RUES—

Williams et St-Casimir, — SAINT-HYACINTHE

Nous achetons et vendons toutes espèces de bois bruts et préparés aux conditions les plus avantageuses.
Découpage et tournage exécutés sous le plus court délai.
Ou n'employer que du bois de première qualité.

J. E. MORIN

—MARCHAND DE—

FER, HUILES, PEINTURES, Etc.

SPECIALITES:

Fournaises et Poeles de Cuisine, Les meilleurs et les plus économiques.

Ferronneries de toutes sortes à des prix qui défient toute compétition.

Place du Marché, porte voisine de M. O. Brodeur

St-Hyacinthe.

1er Oct. '91—12.

E. LAMARCHE

HORLOGER-BIJOUTIER

113 Rue des Cascades, Bâtisse de la "Tribune"

Montres Américaines et Suisses, en or et en argent, horloges, argenteries, etc. Spécialité: Lunettes en or, argent, nickel et acier. Réparations faites promptement et satisfaction garantie.

"L'ÉCHO"

Organe de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé, pour le compte de ses propriétaires, par Boucher de LaBruère, imprimeur-éditeur, en la cité de St-Hyacinthe, No 60 rue Cascades.